

► Cabinet dentaire du Dr LABELLE-ALEXANDER

Chirurgien-Dentiste à Mary sur Marne - Anciennement : Varreddes

📍 6 bis route de la Ferté sous jouarre LA PYRAMIDE 77440 MARY SUR MARNE

☎ Tel. : +33 1 64 33 18 95

🌐 dr-sylvie-labelle-alexander.chirurgiens-dentistes.fr

Praticiens et patients, tous éco-responsables !

**Un cabinet dentaire est très consommateur de ressources en énergie et en matériel.
Or, le respect de l'environnement est devenu l'affaire de tous.**

LE CHIRURGIEN-DENTISTE, ACTEUR DE SANTÉ PUBLIQUE ÉCO-RESPONSABLE

Tous les domaines d'activité du praticien peuvent relever de choix réfléchis et de gestes pratiques, modulés selon que le cabinet existe déjà ou est en cours de création.

- > Environnement : isolation, sas d'entrée, réglage approprié du chauffage ou de la climatisation.
- > Matériel : recyclable (papiers, gobelets), lavable (tenues de travail), ou recyclé.
- > Économies d'énergie au quotidien : robinet photosensible, lampes Led.
- > Consommables, achats en volume (selon la place disponible) et gestion précise des stocks.
- > Dématérialisation des dossiers, utilisation rationnelle des systèmes informatiques : types d'impression, gestion des e-mails.



► Avec également :

- > Lors d'un premier achat ou du remplacement d'un équipement, attention portée à leur classification énergétique et leurs possibilités de recyclage.
- > Choix d'instruments et d'ustensiles stérilisables plutôt qu'à usage unique.
- > Gestion sélective de tous les déchets, en fonction de leur origine.

À noter :

Ces choix se font toujours dans un respect strict de l'asepsie, l'hygiène ou la santé. Cela relève de la sécurité des patients, autant que de celle du praticien.

► Devenez un patient éco-responsable en :

- > Évitant de faire couler l'eau inutilement lorsque vous vous lavez les dents.
- > Utilisant des brosses à dents qui respectent l'environnement.
- > Prenant votre brosse à dents personnelle, si nécessaire avant votre rendez-vous.
- > Rapportant à votre pharmacien les médicaments que vous n'avez pas utilisés.

Une démarche de développement durable dans les cabinets dentaires a été initiée par l'Association Dentaire Française (ADF), avec de forts objectifs de protection environnementale.

L'ADF a établi une Charte proposant un référentiel commun des bonnes pratiques, aussi bien pour les praticiens et les patients que pour l'ensemble de la profession (industriels, fournisseurs...).

À SAVOIR

Chaque éco-geste est important, même s'il paraît mineur.

Sensibilisez vos enfants aux économies d'énergie quotidiennes. Ils prendront vite de bons réflexes.